

Proposition LPO Franche-Comté méthodologie transect hivernants

Le protocole transect hivernant se déroule en plusieurs étapes.

1. Préparation

- préparer le transect à l'aide de la carte du carré 2kmx2km fournie et de l'outil obsnatulabase, distance optimale 3 km, max 4 km.
- prévoir un transect avec tous les milieux présents dans le carré central 2x2 km, calé sur 3 à 5 lieux-dits de la base(attention aux changements de communes). Un lieu-dit correspondant à un type d'habitat dominant, **lieu-dit existant ou à créer**.
- le parcours du transect pourra se préparer à l'aide de la carte fournie et de Google Earth, bonne appréciation des milieux et mesure des distances.

2. Sur le terrain

- parcourir le transect de **9h à 11h**, prévoir un peu plus de 30 min supplémentaire pour le retour,
- noter la météo du jour,
- utiliser le carnet de terrain, une page par lieu-dit et tout noter par lieu-dit : espèce avec mention du type p (**p**roche<50m) ou m (distance **m**oyenne 50-100m) ou l (pour **l**oin>100m) et v (pour en **v**ol), cette codification facilite la prise de note
- attention il faut évaluer **la distance de l'oiseau au transect** et sa projection et non la distance à l'observateur (contrairement au protocole qui est faux sur ce point)

Exemple : Lieu-dit « Tartan pion »

moineau 6 p 1v

més bleue 10p 3m 2v

corneille 5v.....

3. Rentrée des données sur Obsnatulabase

Noter dans le champ remarque :

Transect hivernants maille N°..... heure début : heure fin :

distancemétéomilieu (de A à G)

x < 50 m

Copier cette remarque dans le presse-papier. Cette remarque devra être en effet collée à chaque saisie d'une espèce sur un lieu-dit du transect. X < 50m est en effet le cas le plus courant, les autres cas devront être ajoutés au cas par cas (x entre 50-100m ou x > 100m ou x en vol)

Codes des milieux :

A. Forêt (arbres > 5m de hauteur)

B. Buissons (fourrés, landes, maquis ou jeune forêt < 5m de hauteur)

C. Pelouses naturelles et prairies

D1. Milieux agricoles intensifs (en fonction des caractéristiques locales)

D2. Milieux agricoles extensifs(en fonction des caractéristiques locales)

E. Milieux bâtis ou urbanisés

F. Milieux aquatiques

G. Milieux rupestres (rochers terrestres ou côtiers)